



n° 21 • Septembre 2008

Le Comité français de l'AIPCR remplit, à mes yeux, une double fonction :

- il sert sa « maison-mère », l'AIPCR, Association mondiale de la route, notamment en proposant au premier délégué français les experts qui participeront à ses comités techniques, puis en assurant la liaison entre ces experts et la collectivité routière française, afin qu'ils soient porteurs de toute l'expérience de cette dernière ;
- en tant que Comité français, il regroupe les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'études, les entreprises, les experts, notamment du réseau scientifique et technique. À ce titre, il est une association parmi d'autres, mais avec une spécificité : son ouverture internationale lui permet d'apporter à la collectivité routière française un regard sur les problèmes rencontrés par d'autres pays confrontés peu ou prou à des défis similaires, leurs recherches de solutions, leurs pratiques.

Au cours de la période de quatre ans qui s'ouvre, au cours de laquelle j'aurai l'honneur de présider le Comité français, deux sujets me paraissent devoir retenir notre attention :

- le développement durable : ce n'est pas un sujet nouveau, et certainement pas pour le Comité français, qui y a consacré dès 2002 deux journées d'études; mais c'est un sujet grave, mondial par définition, qui justifie que l'on continue de suivre et d'évaluer les initiatives prises par tel ou tel pays pour l'aborder ;
- les conséquences de la recomposition de l'organisation institutionnelle des pouvoirs publics responsables de la route en France, avec, d'une



éditorial

part, le transfert d'une partie substantielle du réseau national aux départements, et, d'autre part, la création d'un nouveau ministère, le MEEDDAT, qui procède du reste largement de la volonté politique de traiter le sujet précédent.

Sur ce dernier point, le Comité français peut apporter une contribution utile à la réflexion, en expliquant par exemple comment certains pays (et singulièrement des pays à organisation fédérale, où les rapports entre entités fédérées et gouvernement fédéral sont souvent marqués du sceau de la subsidiarité)

s'efforcent de maintenir une doctrine routière nationale, et de réaliser l'indispensable synthèse entre normalisation (indispensable pour tout ce qui touche à la sécurité) et adaptation aux conditions locales, entre efficacité de la recherche et liberté d'innovation, entre pilotage public et initiative privée.

En cherchant à faire participer encore plus que par le passé les collectivités locales à ses actions et en continuant de mobiliser l'expertise de ses adhérents, le Comité français de l'AIPCR ambitionne d'apporter sa pierre à cet édifice.

Je suis heureux de pouvoir compter sur les membres de son conseil d'administration, que je remercie encore une fois de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant président le 13 mai dernier, et sur l'équipe du secrétariat général du CF-AIPCR, pour m'aider à mener à bien cette tâche.

Michel Démarre
Président du CF-AIPCR

Sommaire

• Éditorial de Michel Démarre	1
• Assemblées générales, Conseil d'administration	2-3
• Carnet	3
• Les démarches de sécurité des infrastructures : quelle articulation ?	4-8
• Les sociétés d'autoroutes prêtes pour un télépéage européen interopérable	9-11
• Les prix 2008 du CF-AIPCR	11
• Prochaines manifestations	12

Assemblées générales ordinaire et extraordinaires

Le 13 mai dernier s'est tenu, au LCPC, l'Assemblée Générale Ordinaire du CF-AIPCR selon l'ordre du jour suivant :

- approbation du PV de l'AG du 3 mai 2007
- Rapport d'activités 2007
- Bilan financier 2007
- Augmentation des cotisations
- Point sur le programme des activités 2008
- Prix du CF-AIPCR 2008
- Budget prévisionnel 2008
- Nomination des experts français dans les comités techniques de l'AIPCR



Yves Robichon a rappelé quelques événements marquants de l'exercice 2005-2008, remercié Daniel Mourier, trésorier, qui cesse ses activités après 17 ans de présence au Bureau du Comité français et remercié tous les adhérents pour la confiance qu'ils lui ont témoignéE durant ces 4 années de présidence.

Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pu se tenir.

L'article 12 des Statuts prévoyant que « si le quorum n'est pas atteint lors de la réunion de l'assemblée extraordinaire sur première convocation, elle est à nouveau convoquée à quinze jours d'intervalle et pourra valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. », une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée le 28 mai 2008 avec pour ordre du jour la proposition de modification du préambule et de certains articles des statuts.

Conseil d'administration

À la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai, le nouveau Conseil d'administration a tenu sa première réunion, au cours de laquelle Michel DEMARRE, Conseiller du Président pour les affaires internationales de Colas et administrateur de la FNTP, a été élu à l'unanimité Président du CF-AIPCR et le nouveau Bureau de l'association a été constitué.

Lors de sa réunion du 5 septembre, et suite aux modifications des statuts (validées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai), la composition définitive du Conseil d'Administration a été entérinée. L'ordre du jour de cette réunion portait sur :

- Les nouveaux Comités miroirs
- La désignation d'un ou deux membres supplémentaires au Bureau
- Les prochaines manifestations
- Les prix du CF-AIPCR 2008
- La réunion du Conseil de l'AIPCR à Marrakech en octobre 2008
- Point financier

Vous trouverez ci-dessous la Composition du Conseil d'Administration ; nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et remercier ceux qui ont participé ou continuent à participer à nos activités.

Membres du Bureau :

Président : Michel Démarré, *FNTP, membre statutaire*

Vice-Président : Jean-Marie Masson, *ADSTD, élu du collège C*

Secrétaire Général : Patrick Malléjacq, *LCPC, nommé par le DGR, membre statutaire*

Adjointe au Secrétaire Général : Yolande Daniel, *LCPC*

Trésorier : Philippe Chanard, *DIR Massif-Central, nommé par le DGR, membre statutaire*

Président sortant : Yves Robichon, *MEEDDAT-DIT/Mission RRN*

Membres : Malika Seddi, *ASFA, membre statutaire*

et Philippe Redoulez, *Directeur du Sétra, membre statutaire, représenté par Laure Millefaux*



